



# Harcèlement, violence managériale

 **Médecins  
IPRP**  
Membres de cellule RPS

**DPC MED** (soumis à validation)

**EN PRÉSENTIEL** Réf. 12b097

 **14 h**  
**27.28 mai**

 **930 € HT - Repas inclus**

**ANIMATION**


Consultant(e) en prévention des RPS

**DÉROULEMENT**

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

**SUIVI ET ÉVALUATION**

➤ Supports de cours inclus.  
➤ Tests de positionnement.  
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.  
➤ Évaluation à froid.

  
**fometra**  
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL  
ISO 9001:2015  
Labellisation PMR

**Formation qui permet d'acquérir les moyens d'identifier et accompagner les cas de harcèlement moral et autres violences internes, de conseiller employeurs et salariés en proposant des solutions concrètes et réalistes de prévention.**

## Prérequis

- Exercer en SPST.
- Maîtriser les fondamentaux des RPS.

## Objectifs

- Comprendre ce que sont les situations de violence interne et ce qui s'y joue.
- Accompagner les différentes parties prenantes pour les aider à sortir de la situation.
- Conseiller l'entreprise pour prévenir ces situations et éviter qu'elles ne se reproduisent.

## Programme

- Clarifier les formes de violences internes pouvant être vécues, notamment le harcèlement, ainsi que le cadre juridique.
- Faire le lien entre violences internes et facteurs de risques psychosociaux :
  - Articuler l'analyse interpersonnelle et l'analyse organisationnelle.
  - Comprendre les formes de violence collective.
- Reconnaître les personnalités difficiles.
- Accompagner le salarié qui se dit victime :
  - Comprendre sa situation personnelle et professionnelle.
  - L'aider à trouver des solutions à son niveau.
- Intervenir auprès des différents acteurs de l'entreprise pour aider à la résolution de la situation :
  - Être au clair sur le rôle du SPST et de ses intervenants.
  - Savoir trouver les arguments pour intervenir dans l'entreprise.
  - Connaître les fondamentaux de la médiation pour intervenir efficacement.
- Conseiller l'entreprise pour prévenir ces situations :
  - Savoir quelle posture et quel langage adopter pour convaincre les entreprises à agir sur les situations et en prévention.
  - Accompagner le management dans son rôle de régulation des conflits.
  - Accompagner le management dans le déploiement d'un management moins porteur de risques de violences.
  - Identifier les actions de prévention pouvant être conseillées.

## Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.